

Franchir les étapes

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **80 (1992)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Franchir les étapes

Le chemin qui conduit la Suisse vers l'Europe pourrait être bien plus court que tout ce que l'on aurait pu imaginer il y a quelques mois encore. Les Helvètes répondront-ils présent?

Les citoyennes et citoyens suisses ont la réputation de ne s'intéresser à une question que lorsqu'elle devient politique, c'est-à-dire lorsqu'une votation est en vue. Il est ainsi peut-être normal que les lectrices et lecteurs de FS aient oublié que notre revue, se rendant compte de l'importance de la question pour les femmes, ait parlé de l'Europe à maintes reprises au cours de ces dernières années. Elle a mentionné au fur et à mesure de leur introduction les directives et les programmes d'action cités par Lili Nabholz. Elle a rendu compte des arrêts de la Cour de justice qui touchaient à la question de l'égalité dans la profession. Elle a parlé aussi des colloques organisés sur le thème de l'Europe par l'Alliance de sociétés féminines, l'Association pour les droits de la femme ou la Commission fédérale pour les questions féminines.

Aujourd'hui, la question est devenue politique avec la signature à Porto le 2 mai dernier du traité créant l'EEE – signature qui devra être ratifiée en Suisse en votation populaire – et avec l'ouverture de négociations avec la CE. C'est pourquoi FS a décidé de consacrer à cette question déjà le dossier de son numéro de juin.

A dire vrai, il aurait mieux valu pouvoir attendre la publication du Message du Conseil fédéral, mais notre délai de rédaction ne le permet malheureusement pas. Nous espérons que notre dossier vous aidera cependant à suivre la campagne référendaire qui va s'ouvrir, et qu'il faudra suivre de près.

En tête de notre dossier, l'article de fond de Lili Nabholz

souligne notamment trois points essentiels:

- avec la question de l'Europe, c'est l'avenir de la Suisse qui se joue, et il se décidera par le choix populaire entre action ou inaction, participation ou isolement;

- les femmes ont été jusqu'à maintenant trop absentes des discussions et de la prise de décisions sur cette question, malgré le potentiel de ressources humaines qu'elles représentent, et malgré le fait que, de plus en plus, la politique étrangère influence la politique intérieure du pays;

- les femmes doivent participer à la gestion de l'avenir de la Suisse et, éventuellement, de l'Europe, où elles ont un rôle spécifique à jouer: introduire dans les discussions leurs vertus de perspicacité et de tolérance, rappeler que l'Europe n'est pas seulement un espace économique, mais aussi un espace de vie, de vie commune.

Des marches à gravir

Il y en a plusieurs. Les femmes auront l'occasion, dans les partis, par la presse et par les médias, de se renseigner et, souhaitons-le, de s'exprimer.

Première étape – Le Message du Conseil fédéral, les discussions au Parlement.

Les commissions de politique étrangère, qui ont un rôle clé à jouer, devraient se réunir, celle des Etats les 6 et 7 juin, celle du

té sur l'EEE n'est pas adhérer à la CE, même si l'EEE est une étape sur le chemin de l'adhésion, et même si l'adhésion est l'objectif final de la politique du Conseil fédéral. La question de l'adhésion à la CE fera l'objet d'une autre votation au terme des négociations dont le Conseil fédéral a demandé l'ouverture.

Le Message invoquera probablement la communauté de destins de la Suisse et de l'Europe. Il insistera, comme l'a dit Arnold Koller, sur ce que l'EEE, tout comme la CE, est beaucoup plus qu'un projet économique, mais un véritable «projet de civilisation», dont les fondements sont les droits de l'homme, la démocratie et la paix.

Enfin, le Message montrera les conséquences prévisibles pour la Suisse de la participation à l'EEE; voir l'encadré ci-joint, (d'après le *Journal de Genève/Gazette de Lausanne* du 4 mai).

Dans une deuxième partie, le Message traitera de la délicate question de procédure. Il présentera un projet pour l'article qui fera l'objet de la votation; elle touche deux points:

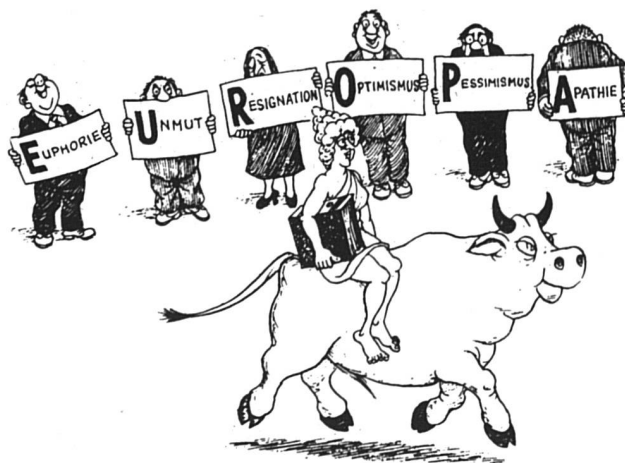
- la ratification du traité: oui ou non, c'est clair;

- l'adaptation d'une soixantaine de lois: comment y procéder dans le délai voulu tout en réservant l'éventualité d'une navette entre les deux Chambres et en respectant le délai référendaire de trois mois plus le temps peut-être d'une votation populaire?

D'éminents professeurs de droit constitutionnel sont en train d'étudier différentes solutions, comme de faire adopter les amendements aux lois par le Parlement en renonçant au

délai référendaire, ou de dissocier les deux questions en remettant à plus tard l'adoption des modifications législatives, ou encore de procéder comme on l'avait fait en 1972 pour le traité avec le Marché commun, c'est-à-dire de soumettre à la votation un article couvrant en bloc d'avance les modifications à introduire dans les lois. Le Parlement devra choisir entre ces solutions, à moins qu'il n'en trouve encore une autre.

Deuxième étape – La votation sur les transversales alpines.



Ed. OMNIA + Agenda des femmes 1992

Conseil national les 24 et 26 juin, pour discuter de la ratification du traité sur l'EEE.

Au moment où nous établissons notre dossier, nous ne connaissons pas encore ce Message. Mais on peut, sous toute réserve, en inférer ce que sera le contenu à partir des discussions qui ont déjà eu lieu et, entre autres, d'un exposé du conseiller fédéral Koller fait le 7 mai dans un colloque à l'Université de Neuchâtel.

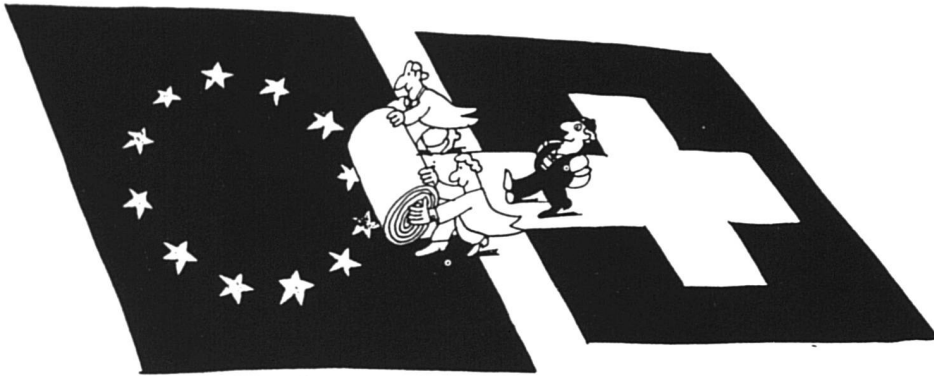
Dans une première partie, le Message rappellera probablement que ratifier le trai-



A Porto, le 2 mai, la Suisse a signé un traité avec la CE au sujet du trafic à travers les Alpes.

Ce traité est considéré comme partie intégrante du traité sur l'EEE. On sait qu'un référendum a été lancé contre le projet des transversales alpines, alors qu'il avait déjà été adopté dans le cadre de Rail 2000. Très sportivement, le conseiller fédéral Oggi a dit qu'il n'était pas fâché que la question fasse l'objet d'une votation populaire. Il est évident que celle-ci sera déjà un premier test de la volonté de la Suisse de participer au développement de l'Europe et de collaborer avec la CE. La votation aura lieu le 27 septembre.

Adriano Crivelli, Europa 2/1992



se faire. A quoi Arnold Keller a fait remarquer que les Appenzellois étaient en Suisse proportionnellement moins nombreux que les Suisses le seront dans l'EEE, mais qu'ils n'ont pas perdu leur identité pour autant!

En tout cas pas leur sens de l'humour, si caractéristique.

Troisième étape – Votation sur la ratification du traité sur l'EEE.

Elle devrait avoir lieu le 6 décembre. D'ici là, le Message du Conseil fédéral, les débats aux Chambres et la campagne référendaire auront mis en lumière tous les aspects du problème et permis aux opinions, tant pour que contre, de se former. S'il est ratifié par la Suisse et par les autres Etats de l'AELE, le traité sur l'EEE entrera en vigueur le 1er janvier 1993.

On craint aussi l'abandon de souveraineté que constitue l'entrée dans l'EEE. Il est évident qu'il y a un certain prix à payer pour bénéficier par ailleurs d'un espace économique de 340 millions d'habitants, avec droit communautaire et liberté de circulation pour les personnes, les biens, les capitaux et les services.

D'autre part, la diminution de la souveraineté nationale est compensée par le droit de participer à la gestion commune de l'espace européen.

Des sondages ont montré des différences, pas très profondes d'ailleurs, entre l'opinion des Romands plus favorable que celle des Suisses allemands à l'entrée dans l'EEE. Mais l'information sur l'EEE va être abondante, elle sera sans doute suivie avec attention, et les opinions peuvent évoluer.

L'essentiel est que chaque citoyenne ou citoyen se rende compte de l'importance des enjeux pour l'avenir de la Suisse et pour chacun de nous, et qu'il prenne conscience de sa responsabilité dans l'exercice de ses droits politiques.

Perle Bugnion-Secretan

Sources d'information

Le Message du Conseil fédéral du 18.5.1992.

La Voie suisse vers l'avenir européen, édité par le Bureau fédéral de l'intégration, Département des affaires étrangères et de l'économie publique.

Europa, mensuel édité par l'Union européenne de Suisse, CP 29, 3000 Berne 26 (abonnement 24 fr. par an).

Courrier de l'Union européenne féminine, section nationale Suisse, Thiersteinerrain 117, 4059 Bâle.

Euroflash, bulletin du Département de l'économie publique, CP 252, 1211 Genève 3.

Femmes d'Europe, Tradition chrétienne et Vision d'avenir, Ed. Fédération des femmes protestantes, Winterthurerstr. 60, 8006 Zurich, 8 fr.

Les prochains numéros de FS, avec des interview:

- de Claudia Kaufmann, du Bureau fédéral de l'égalité;
- de Florence Tinguely, du bureau Europe du canton de Genève;
- une analyse du Message du Conseil fédéral;
- des renseignements sur les activités des organisations féminines suisses et internationales à propos de la question Europe, etc.

Conclusions

L'Europe se construit tout autour de la Suisse. Plusieurs pays de l'AELE, dont l'Autriche, ont déjà fait acte de candidature à la CE.

Les pays de l'Europe centrale et orientale espèrent, eux aussi, un rapprochement avec la CE et, en attendant, ils font antichambre au Conseil de l'Europe et s'y familiarisent avec les droits de l'homme et les pratiques démocratiques.

Tout le monde a dans l'esprit l'image de la Suisse au centre même de cette Europe à laquelle elle appartient non seulement par la géographie, mais par l'Histoire, la culture, la vie économique et sociale. Cette Europe dont elle est à la fois tributaire et solidaire.

La construction de l'Europe n'est pas terminée, et elle ne va pas sans poser des problèmes, tant les changements, principalement pour les pays de l'Est, équivalent à de complets bouleversements. Il faut espérer que la Suisse pourra participer à cette construction de l'Europe de demain; elle peut apporter son expérience du fédéralisme dans la recherche de solutions aux problèmes de minorités qui déchirent encore plus d'un pays.

L'adhésion de la Suisse à la CE paraît inéluctable, à un moment ou à un autre. L'entrée dans l'EEE est une première étape, préparatoire en quelque sorte. Mais déjà elle permettrait à la Suisse de participer à certaines décisions. Refuser aujourd'hui, c'est augmenter la masse des faits accomplis qu'il faudra bien affronter un jour.

Mais certains se demandent si notre «petit» pays ne sera pas noyé dans cette vaste construction de l'Europe en train de

Femmes, Europe et ADF

(sch) – L'ADF, qui se préoccupe depuis 1988 du sujet Femmes et Europe a constitué, lors de sa récente assemblée des déléguées, une commission ad hoc qui, en collaboration avec d'autres associations féminines, suivra de près ce problème.

Par ailleurs, les délégués ont voté une résolution demandant au Conseil fédéral de prendre en compte les requêtes des femmes dans la politique d'intégration qu'il va développer, de consacrer des moyens suffisants aux études fondamentales indispensables sur la situation des femmes suisses dans l'Europe de demain et de nommer des expertes dans toutes les commissions qui étudieront ces problèmes.